

POSTE : Directeur/trice de service H/F

Type de contrat : CDI

Localisation : Pavillon Dauphine, Place du Maréchal de Lattre de Tassigny, 75116 Paris

Au sein du service Pavillons et Réception, vous aurez notamment en charge de :

- Définir des codes du service au sein de nos Maisons, déclinaison en actions
- Garantir une uniformité dans la qualité de service entre les Maisons et le type d'affaires (pavillons, traiteur)
- Superviser le service lors des affaires, participation au service si besoin
- Identifier les profils à recruter, participation au recrutement.
- Identifier les besoins en formation et déploiement des formations
- Management de l'équipe des Directeurs de réception
- Être garant de la satisfaction du client lors du service sur affaire
- Vous êtes l'interlocuteur privilégié du client tout au long de la création de l'affaire à son déploiement

Missions RSE :

- Soutenir et faire appliquer les exigences RSE sur réceptions (pavillons et traiteur) par la sensibilisation et la formation des équipes : tri des déchets (biodéchets, cartons, verre...), lutte contre le gaspillage alimentaire (dons surplus en fin de réceptions).
- Sensibiliser les collaborateurs à la politique RSE groupe

Profil recherché :

En toute circonstance, être représentatif et véhiculer par son comportement et ses actions, l'image haut de gamme de la société Saint Clair Dauphine et appliquer en permanence les valeurs communes à tous les collaborateurs :

- Vous avez le sens de l'écoute, sens du service, sens des produits et le sens du détail,
- Vous avez un esprit d'équipe : respect des individus, entraide,
- Vous savez écouter, observer,
- Vous êtes en permanence en recherche, en refus de l'immobilisme
- Vous êtes une personne honnête, respectueuse, avec le sens du management

Alors rejoignez-nous !

Ce poste est à pourvoir en CDI, statut Cadre.

Rémunération : 70800 € bruts annuels. Prime d'objectif : 15%

Nos avantages :

- Cantine d'entreprise.
- Mutuelle avantageuse et prise en charge par l'employeur à hauteur de 60%.
- Transport : Remboursement du Pass Navigo à hauteur de 80% OU Forfait Mobilité Durable de 150 € nets / an (versé en une seule fois).
- 40% de remise (rajouter 10% de TVA) sur la carte de la pâtisserie Saint Clair.
- 30% de remise (rajouter 10% de TVA) sur la carte de la cuisine Saint Clair.
- CSE.
- Carte ACCOR.